

**h e t s**

Haute école de travail social  
Genève

**hets**

# **Étude sociologique du « Parc scientifique et technologique » de la commune d'Yverdon-les-Bains**

Rapport, version finalisée du 31/10/2024

Mandants : Parc-Y et Commune d'Yverdon

Mandataire : Haute école de travail social de Genève

Responsable : Lucia Bordone (HES-SO)

Réalisation : Paul Bai (HES-SO)

Expertises complémentaires : Sonia Curnier et Laurent Valdès (HES-SO)

# Table des matières

<b>I. Contexte et objectifs de l'étude</b>	<b>3</b>
1.1 Origines et évolutions du Parc	3
1.2 L'étude d'usage du parc scientifique et technologique	4
1.3 Objectifs et hypothèses de recherche	6
A) Objectifs de la recherche	6
B) Hypothèses de la recherche	7
<b>2. Méthodologie de l'étude d'usages</b>	<b>8</b>
2.1 Déroulement	8
2.2 Volet classique	8
2.3 Volet sensible	10
2.4 Volet multidisciplinaire : mobilisation d'expertises complémentaires	11
<b>3. Résultats</b>	<b>12</b>
3.1 Usages et usager.ère.s	12
A) Des publics du Parc aux communautés d'usages	16
B) Perceptions du Parc	17
C) Usages inattendus	22
3.2 Mobilité et accessibilité	18
A) Accessibilité optimale	18
B) Perméabilité limitée et distance ressentie	18
3.3 Focus Pierre de Savoie	22
A) L'aménagement et l'entretien d'infrastructures sociales	22
B) Le PST contre la ville : "beaucoup de promesses pour peu de résultats..."	23
3.4 Sonorités et identité du Parc	27
A) Des grenouilles rieuses et des oiseaux.	27
B) Du trafic routier.	28
C) Des trains et des rails.	28
D) Des enfants s'amuse(nt).	29
E) Des musiques de fond.	29
F) Absence de discussions	30
3.5 Synthèse des résultats	32
<b>4. Recommandations et pistes d'approfondissement</b>	<b>34</b>
4.1 Recommandations à l'échelle du site	34
A) Le Parc comme espace de découverte et de lien à la biodiversité	34
B) Complémentarité entre « espaces publics » et « espaces confidentiels »	35
C) Démocratiser l'accès aux sciences et aux techniques	36
4.2 Recommandations à l'échelle de la place centrale	37
4.3 Conclusion	38
<b>ANNEXES</b>	<b>39</b>

# I. Contexte et objectifs de l'étude

## I.1 Origines et évolutions du Parc



Figure 1 : Plan d'Y-Parc

Le « Parc scientifique et technologique » d'Yverdon-les-Bains est, en 1986, le premier espace de ce type à avoir vu le jour en Suisse. Il s'étend sur plus de 50 hectares, dont les 2/3 sont bâtis. Le Parc comprenait, en 2020, 70'000m<sup>2</sup> de locaux, principalement répartis entre bureaux, laboratoires, et halles de production. Il héberge 205 sociétés au sein de ses 16 bâtiments, et comptabilisait 2'180 emplois fin 2022. Les domaines d'activité à y être les plus représentés sont les technologies de l'information et de la communication, les technologies des sciences de la vie et l'industrie de précision. La Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD), qui dispense des formations en lien avec ces domaines, en constitue le principal partenaire académique. Le Parc possède un incubateur de start-ups technologiques (Y-START).

Les espaces ont, dès leur conception, fait l'objet d'un projet d'aménagement urbain visant à favoriser les espaces verts et la convivialité. Ce projet reposait sur un concept paysager ayant donné lieu à la création d'une large voie de mobilité douce arborisée traversant la zone dans sa longueur. Cette « promenade » est bordée d'une noue (canal et étang) et agrémentée de « placettes » et de « terrasses ». L'étang et le canal longent le bâtiment emblématique Explorit, lieu de loisir et de services accessible 7 jours sur 7 au public. Un espace extérieur (« place ») situé à proximité d'Explorit (2021) accueille, durant la pause de midi, des food-trucks destinés aux employés des entreprises du site. Un accent a ainsi été mis, dès le départ, sur la qualité urbaine des lieux.

Les prochaines années verront l'apparition de nouveaux bâtiments, ainsi que l'extension de la noue et la création d'une nouvelle « place publique » située au carrefour des avenues des Trois Lacs et des Sciences, sur une surface actuellement occupée par un parking. L'accessibilité du Parc, déjà assurée par la proximité de l'autoroute et des arrêts de bus, sera améliorée par la construction d'une halte CFF.

## I.2 L'étude d'usage du «Parc scientifique et technologique»



Figure 2 : Vue d'ensemble satellite d'Y-Parc

Dans la perspective des évolutions à venir - en particulier l'aménagement de la nouvelle place - le service d'urbanisme, en partenariat avec l'assemblée des co-propriétaires immobiliers du Parc, souhaite mieux en comprendre les usages actuels. Il s'est donc agi, avec cette étude, de documenter l'utilisation des espaces intérieurs et extérieurs ouverts au public : qui utilise ces espaces, à quels moments, et comment ? Quels manques ou faiblesses peuvent être identifiés ? Quelles propositions se dégagent de l'enquête menée auprès des usager.ère.s ?



Figures 3 et 4 : Photos promotionnelles d'Explorit

Dans le “document cadre de développement” du PPA de décembre 2023, la future place est définie comme “un nœud de vie qui articule différentes prestations au service des usager.ère.s entre espaces de production, de travail, de formation, de découverte et de consommation”. Ce projet “phare (...) est voué à renforcer l'identité du site” et devra intégrer “un aspect ‘culture’” en prenant compte des “liens avec les éléments naturels et paysagers du site : noues et végétation”. Il est alors question de proposer des pistes de réflexion pour concevoir un “espace public de qualité” en faveur de l'ensemble des usager.ère.s du Y-Parc.

PLACE CENTRALE ET FRANCHISSEMENT APA À L'HORIZON 2023-25

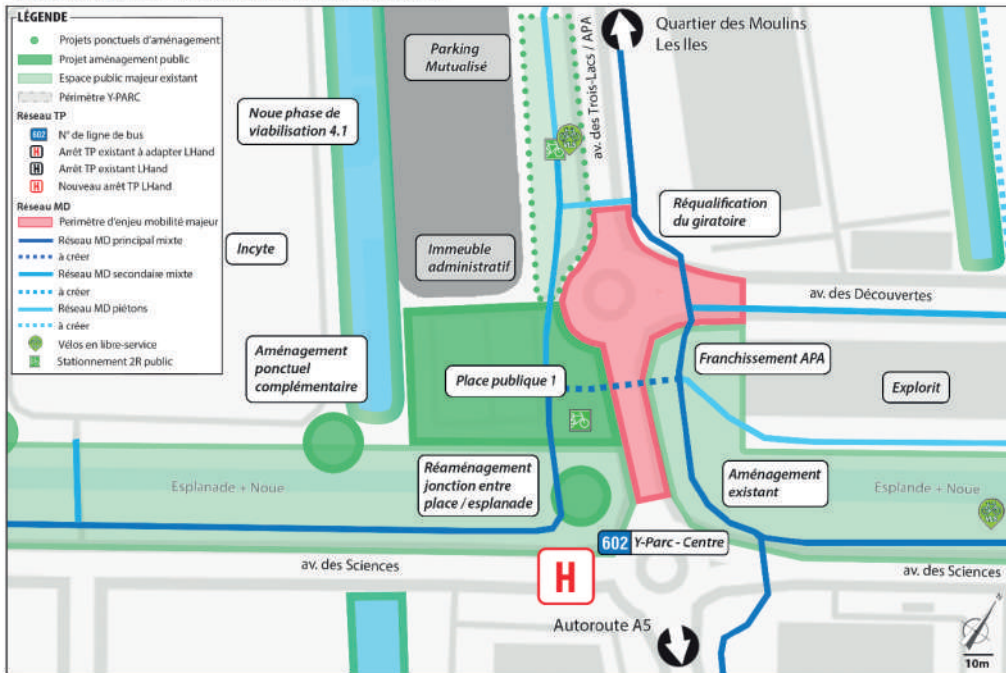


Figure VD-14. Zoom sur le périmètre de la future place centrale horizon 2023-2025

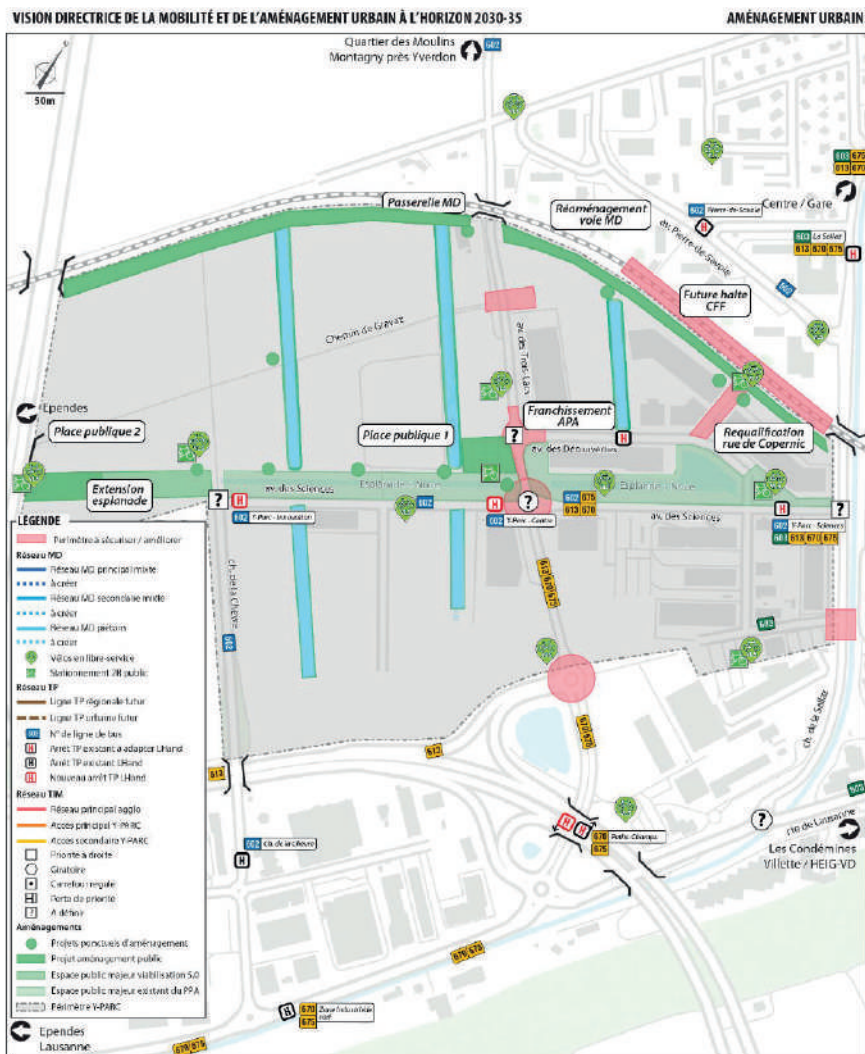


Figure VD-13. Synthèse des aménagements à l'horizon 2035

Figures 5 et 6 : Plan de la place centrale / Plan de l'aménagement urbain

### 1.3 Objectifs et hypothèses de recherche



Figures 7 et 8 : Place centrale face Forum

#### A) Objectifs de la recherche

L'étude sociologique avait pour objectif de documenter et analyser les usages des espaces du Parc ouverts au public. Il s'agissait plus particulièrement de comprendre :

- Qui sont les usagerèr.e.s actuel.le.s des lieux ;
- Les raisons pour lesquelles ils.elles se rendent sur le site ;
- Les moyens par lesquels ils.elles y accèdent (moyens de transport et chemins d'accès);
- Les espaces qu'ils.elles investissent et les types d'usages déployés (promenade le long de la voie de mobilité douce ; utilisation des espaces commerciaux, de restauration, de loisir et de soin).

A la suite des discussions préparatoires menées avec la chargée de projet du Service d'urbanisme, Mme Gemma Demière, une attention particulière a été portée sur :

- La qualité d'hospitalité des espaces publics actuels et en devenir.
- La perméabilité urbaine de la zone du Parc, notamment son accessibilité depuis le quartier Pierre de Savoie.



Figures 9 et 10 : Noue longeant la place centrale

Compte tenu de ces objectifs, l'enjeu est de saisir comment, à travers une proposition d'organisation spatiale singulière qui s'insère dans une évolution plus large du site (Halte CFF, trame bleue, etc), l'aménagement de la place publique va contribuer à transformer la dynamique du Parc pour le rendre plus accueillant.

## B) Hypothèses de la recherche

Lors de l'élaboration de l'offre et dès nos premières visites du site, nous avons constaté certaines caractéristiques urbaines et spatiales fortes qui contribuent à définir l'identité du Parc Y :

- Son statut de façade de la ville (carte de visite).
- Son cadre relativement enclavé (tissu urbain monofonctionnel).
- Son positionnement périphérique en rapport au centre-ville et aux rives du lac (statut excentré, entre ville et campagne).

Ces trois caractéristiques amènent à s'interroger sur le potentiel de ce morceau de ville en tant qu'espace public. En effet, s'appuyant sur la littérature en études urbaines, on peut relever que le caractère public<sup>1</sup> d'un espace repose sur trois principes : une égale accessibilité, une liberté des pratiques, une gratuité des usages. C'est donc un lieu accessible à toutes et tous, qui rend possible une diversité d'activités et d'usages nécessaires ou de détente.

En croisant les ambitions rattachées à cette place, nos propres observations et ces éléments de définition de l'espace public, nous aboutissons à l'hypothèse suivante :

Les trois caractéristiques identifiées (haut niveau de standing recherché, enclavement-monofonctionnalité, position périphérique) entrent en tension avec l'objectif de créer un espace animé, accessible (spatialement et financièrement), ouvert et permettant son appropriation par une diversité de communautés d'usage.

Dès lors, notre étude vise à affiner ces premières observations, à comprendre dans quelles conditions et grâce à quels atouts préexistants ou à développer, un nouvel espace public peut s'ancre sur le site.



Figure II : Panneau des services et loisirs d'Explorit

<sup>1</sup> Nous renvoyons en premier lieu, au “Manifeste pour une critique des projets paysagers”, publié en 2023 suite aux “états généraux de la critique des projets d'espace public” qui se sont tenus en novembre 2023 à l'école de la nature et du paysage du Centre Val de Loire : [https://ecole-nature-paysage.fr/grenier/Manifeste%20CPPI\\_V2.pdf](https://ecole-nature-paysage.fr/grenier/Manifeste%20CPPI_V2.pdf). Mais également, vers l'ouvrage de Sonia Curnier : Universal singular. Public space of the early 21st century, Basel : Birkhauser, 2023.

## 2. Méthodologie de l'étude d'usages

### 2.1 Déroutement

Afin de définir les profils des usagers.ère.s et saisir leurs usages du site, nous mobilisons une approche par l'ethnographie exploratoire fondée sur trois volets :

- Un volet "classique" qui reprend les outils de l'enquête sociologique combinant des entretiens semi-directifs, des micro-trottoirs, une enquête de voisinage et des observations in situ.
- Un volet "sensible", centré sur les "ambiances urbaines et architecturales" du Parc Y. Ce volet met l'accent sur la description des qualités sensibles des espaces (sons, lumières, chaleur, odeurs, etc.) qui jouent un rôle dans la manière dont ils sont vécus, perçus, appropriés et appréciés.
- Un volet "multidisciplinaire", qui bénéficie de l'expertise conjointe de l'architecte et urbaniste Sonia Curnier et du vidéaste Laurent Valdès.

Durant ces immersions, Paul Bai<sup>2</sup>, en charge de la réalisation de l'enquête, a vécu à Yverdon et bénéficié de riches discussions avec ses hôtes, un couple de retraités, qui l'ont introduit aux enjeux de la vie publique yverdonnoise. En effet, les trois volets de l'enquête ont nécessité quinze jours de travail in situ.

Il s'est immergé sur le terrain durant huit jours consécutifs, du lundi 29 avril jusqu'au mardi 7 mai, puis à nouveau du lundi 27 mai au vendredi 31 mai.

Cette première phase de travail a précédé une seconde phase consacrée au traitement des matériaux récoltés (prise de notes, entretiens, enregistrements sonores, photographies, compte-rendus de séances collectives de travail). Ce faisant, les premiers résultats de l'enquête ont été mis en forme.

Le vendredi 12 juillet 2024, les résultats intermédiaires de l'étude ont été présentés dans les locaux du Parc Y aux mandataires de l'étude d'usage et aux architectes qui auront la responsabilité de l'aménagement de la future place publique. Suite aux échanges, un premier document opérationnel intitulé "synthèse et recommandations", déclinant les axes de réflexions à l'échelle du site et à l'échelle de la place publique, a été transmis aux mandants.

Enfin, le présent rapport, qui reprend et explicite l'ensemble de l'étude d'usage, a été finalisé en octobre 2024.

### 2.2 Volet classique

Ce premier volet, qui s'est déroulé durant le mois de mai 2024, nous a permis d'interroger les usager.ère.s du Parc Y et de récolter des éléments de réponse quant à nos trois premières interrogations : qui vient à Y-Parc, pourquoi et comment. Mais aussi et plus généralement, de comprendre comment ces personnes perçoivent le Parc Y.

#### *Les lieux de l'enquête*

Afin de récolter une pluralité d'expériences et d'approcher la variété des publics du Parc, nous avons investi quatre espaces stratégiques à l'échelle de notre enquête : le bâtiment Explorit, son hall et ses entours ; les promenades, chemins et passages du Parc Y ; le quartier voisin Pierre de Savoie, son local communautaire et son terrain de foot ; le centre ville, en particulier la rue Pestalozzi (entre la place Pestalozzi et la terrasse du café de la Promenade). Bien que situé hors du périmètre d'enquête principal, ce quatrième espace, investi un samedi matin, nous a permis de sonder la perception du Parc par les Yverdonnois.es qui seraient susceptibles de fréquenter le Parc.

#### *Les entretiens de type micro-trottoirs*

Durant notre immersion, nous nous sommes entretenus avec près de 85 personnes. Au total, nous avons effectué 80 entretiens de type micro-trottoirs d'une durée de 3 à 30 minutes (sans compter la classe d'une vingtaine d'élèves et leurs deux professeurs). Après avoir consigné des informations relatives aux profils de nos interlocuteurs.ices (l'âge des personnes, leur lieu de résidence, leur domaine d'activité), notre grille d'entretien s'est concentrée autour de questions relatives aux usages : leur fréquentation du Parc, leur manière de le décrire, les points négatifs et les points positifs qu'ils lui attribuent.

---

2 Sociologue et doctorant au sein de l'Université Grenoble Alpes et de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble. Il est rattaché au laboratoire "Ambiances, Architectures, Urbanités" et de l'équipe CRESSON (Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain : <https://aau.archi.fr/equipe/bai-paul/>).

Nous proposons une rapide lecture statistique de notre échantillon de personnes enquêté.e.s issu de nos entretiens de type micro-trottoir :

- Sur nos 80 enquêté.e.s, une majorité (39/80) étaient des hommes, 28 étaient des femmes tandis que nous avons interrogé une minorité d'enfants (13/80).
- Nous connaissons l'âge de 71 de nos enquêté.e.s : 13 avaient entre 0-9 ans ; 7 entre 10-17 ans ; 11 entre 18-30 ans ; 12 entre 31-40 ans ; 19 entre 41-65 ans ; 9 entre 65-81 ans.
- Nous connaissons le lieu d'habitation de 69 de nos enquêté.e.s : une majorité (39/80) habitent à Yverdon et sur ces 39 habitant.e.s, 20 d'entre elles.eux viennent des quartiers voisins Pierre de Savoie et Passerelle ; 15 habitent dans la région (par exemple à Sainte Croix ou à Mathod) ; 14 habitent ailleurs en Suisse (à Berne, Neuchâtel, Lausanne, Bienne) et enfin 1 personne habite en France.
- Nous connaissons également les habitudes de fréquentation du site de 69 de nos enquêté.e.s : 7 y viennent tous les jours de la semaine ; 15 y viennent régulièrement ; 27 viennent occasionnellement ; 13 y venaient pour la première fois et 7 autres ne prévoient pas de revenir.
- Enfin, nous connaissons, pour 52 de nos enquêté.e.s, leur moyen de locomotion pour s'y rendre : 30 d'entre eux.elles utilisent leur voiture, 10 leur vélo, 6 sont à pied, 5 prennent le bus et 1 personne a pris le train et le bus pour se rendre au PST (à noter que les scolaires et leurs professeurs ont pris le train et le bus).

### *Les entretiens de type semi-directif*

Nous avons également mené 5 entretiens semi-directifs avec des "personnes ressources", d'une durée de 1h à 2h30, qui nous ont permis de comprendre différents enjeux dépassant ceux qui concernent les usager.ère.s du Parc. Ces entretiens ont été réalisés avec :

- Emma James : responsable loisir Explorit.
- Yves Pommaz : a travaillé sept ans pour le service des affaires sociales et quartiers d'Yverdon. Directeur de l'association "Cartons et jardins du coeur" et responsable de la Centrale Alimentaire d'Yverdon.
- Antoine Sauser et Vincent Nicolet : Adj. chef de service et resp. environnement / Adj. technique, responsable du bureau technique (mobilité, environnement, infrastructures).
- Serge Lopez : Travailleur social dans le quartier Pierre de Savoie.
- Franco Vantaggio : Directeur général de l'hôtel Forum.

Tous ces entretiens ont été retranscrits et une synthèse a été rédigée pour chacun d'entre eux. Certains nous permettaient d'aborder les enjeux socio-politiques de la Commune qui dépassent le cadre du Parc, d'autres d'avoir accès à une expertise précise d'un lieu ou d'un aspect du Parc.

Par exemple, en ce qui concerne notre entretien avec Messieurs Sauser et Nicolet, qui nous ont reçu au sein de leurs locaux, différentes thématiques ont été abordées telles que : l'évolution de la gestion paysagère du Parc Y, le rôle et le fonctionnement des noues, la faune et la flore du Parc, la gouvernance des parcelles du Parc, les critères d'aménagement de la place à respecter pour leur permettre d'entretenir au mieux le site et les conditions d'ouverture du quartier Pierre de Savoie grâce à la halte ferroviaire.

### *Faire l'expérience du "Parc scientifique et technologique" d'Yverdon-les-Bains*

Ces entretiens ont permis de documenter quatre dimensions de l'expérience du Y-Parc à partir de celles et ceux qui s'y sont rendu.e.s au moins une fois :

1. Le profil des usager.ère.s du Parc ;
2. Leur perception du site ;
3. Leurs usages ;
4. Leurs attentes et leurs besoins.

## 2.3 Volet sensible

Que nous raconte l'ambiance sonore d'un espace urbain, d'une place, d'un terrain de foot, d'un hall, ou encore celle d'une rue, d'un chemin, d'une noue ou d'un lac ? Comment le sonore affecte-t-il et configure-t-il nos pratiques ordinaires ? Le concept d'ambiance urbaine et architecturale est utilisé depuis 40 ans par les membres du laboratoire "Ambiances, Architectures, Urbanités" (AAU, équipe Cresson) situé à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble pour qualifier un milieu urbain de façon sensible (sons, lumières, chaleur, odeurs, perceptions). Il permet d'interroger le monde perçu et vécu par les habitants d'un lieu, tout en cherchant à articuler les dimensions spatiales, sociales et temporelles de nos architectures. Ainsi, l'approche du monde par le sonore permet de se mettre dans une posture de recherche originale afin de réfléchir à nos modes de vie et de contribuer à la critique des manières d'habiter un territoire.

Par la mise en place d'une "écoute ambiante", nous avons complété nos matériaux d'enquête issus des entretiens et nous nous sommes rapprochés des enjeux posés par l'aménagement du Parc. L'approche de l'espace par le son - autrement dit, par le paysage sonore d'un territoire - complémentaire à celle des entretiens et de la photographie, contribue à cartographier et contextualiser avec précision le déploiement d'activités humaines.

Dans cette perspective et par le moyen d'un Zoom H2n, nous avons archivé quarante minutes de rush sonores, enregistré, à différentes heures, différents jours, différents endroits et par différents temps et saisons ce qu'il se passe au sein du Parc. Puis, nous avons associé ces sons à des prises photographiques, en collaboration avec Laurent Valdès. Comme nous le verrons, ce matériau nous livre des informations clés concernant les principales ambiances et usages caractéristiques du site.

Les enregistrements d'ambiance sonore ont été mixés et publiés sur le site de cartographie sonore "Cartophonie"<sup>3</sup>.

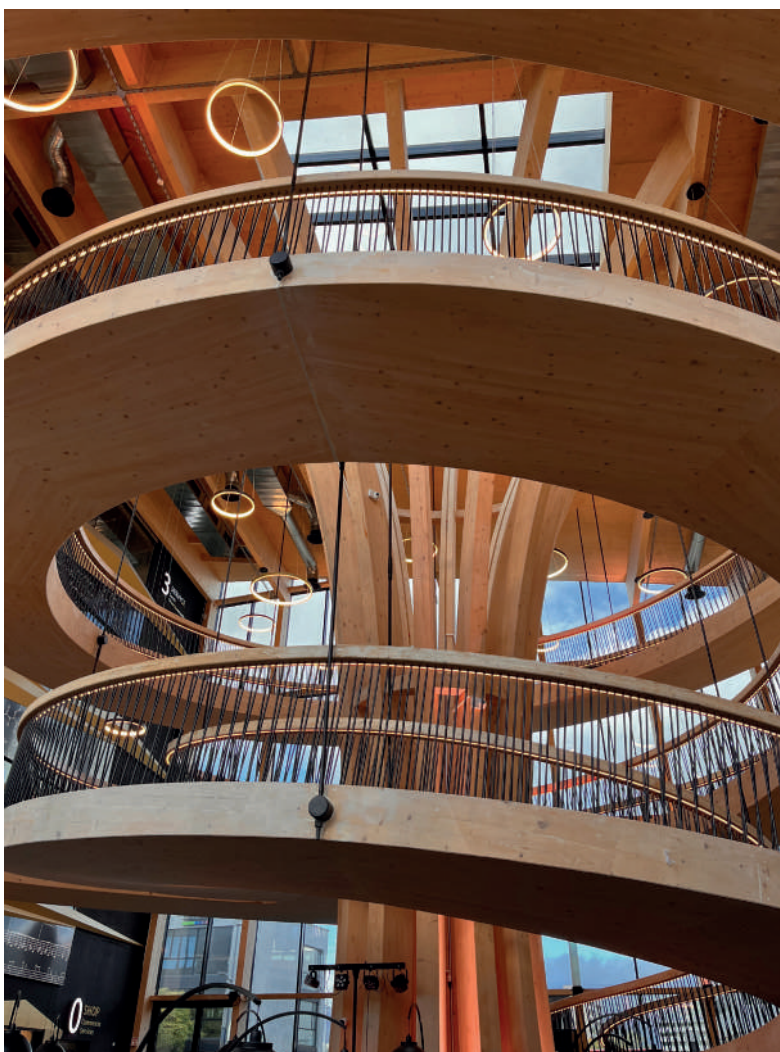


Figure I2 : Le Hall et l'escalier hélicoïdal d'Explorit

## 2.4. Volet multidisciplinaire : mobilisation d'expertises complémentaires

Afin de mettre à l'épreuve nos résultats d'enquête et de les relire à l'aune d'autres compétences et sensibilités, une ultime étape de terrain a consisté à les présenter à deux experts externes et à réaliser avec eux une journée immersive sur le site. Il s'est agi de Laurent Valdès et Sonia Curnier :

- Laurent Valdès s'est formé aux Beaux-Arts de Genève en cinéma. Il collabore régulièrement à des recherches et enseignements dans le cadre de la HETS de Genève. Il évolue par ailleurs dans le milieu des arts vivants (théâtre, danse, performance, musique) en tant que créateur vidéo et lumière.
- Sonia Curnier (PhD) est architecte et urbaniste. Elle est chercheuse au sein du Laboratoire de sociologie urbaine de l'École polytechnique fédérale de Lausanne et vient d'être nommée Professeure en théorie de l'architecture à la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg. Elle est également consultante, critique et curatrice indépendante spécialisée dans les questions urbaines, avec un accent sur les espaces publics. Elle accompagne, à Yverdon, le projet « Un espace public à 5 minutes de chaque Yverdonnois.e » (Prix « Rue de l'Avenir » 2023).

En fin de journée, nous avons pu échanger avec Gemma Demierre au sujet des enjeux qui émergeaient de nos discussions. De nombreux éléments ressortant de ces échanges ayant permis de valider nos hypothèses et questions de recherche, nous avons pu entreprendre une ultime phase de recherches documentaires complémentaires pour approfondir nos réflexions :

- Les différents documents d'urbanisme (PPA, RPPA, Vision directrice PST 2023).
- L'historique et l'évolution du Y-Parc à travers notamment des archives de la Commune.
- Les différents sites internet de Explorit, Y-Parc, Le Forum.
- Des articles de presse régionale.
- Un film-entretien sur le syndic Pierre Duvoisin qui a été à l'initiative de la création du Parc.
- Le rapport « Etude sociologique de la plage d'Yverdon » réalisé à l'occasion d'un précédent mandat sous la direction de Lucia Bordone.
- Un site d'évaluation en ligne<sup>4</sup>.



Figures 13 et 14 : Journée immersive avec Sonia Curnier, Laurent Valdès et Lucia Bordone

4 <https://maps.app.goo.gl/8HNmwWfYjh8uwSEH9>, sur le site GoogleMaps, consulté le 30/09/24.

## 3. Résultats

### 3.1 Usages et usager.ère.s



Figure 15 : Des scolaires de Bienne en visite à Explorit.

#### A) Des publics du Parc aux communautés d'usages

En résumé, nous avons identifié quatre publics qui fréquentent régulièrement le Parc :

- *Public des salarié.e.s* : Ils.elles y passent leur journée de travail, et durant leurs pauses, sont amené.e.s à chercher des endroits où s'installer et se reposer, mais aussi un espace où se rassembler pour manger ensemble à l'abri des aléas climatiques. Ils.elles nous font prendre conscience du fait qu'il manque des aménagements couverts et gratuits pour se restaurer sur le temps de midi ou prendre une pause en cours de journée.
- *Public familial* : Les familles constituent le public principal visé par le centre d'activités et de loisirs d'Explorit : cinéma ; promenade scientifique ; bars et restaurants ; espace de jeux pour enfants et adultes ; services de santé ; etc. Une partie importante de ce public vient de l'extérieur d'Yverdon et souvent d'autres cantons de Suisse.
- *Public des habitué.e.s* : Celles et ceux qui fréquentent régulièrement le site se rendent à Explorit. En tant que voisin.e.s ou habitant.e.s des environs, ils.elles viennent principalement pour faire leurs courses à Denner et/ou pour profiter des services santé, mais partagent le sentiment qu'il manque des activités qui correspondent au pouvoir d'achat de la population locale (gratuité, prix attractifs, événements ouverts aux yverdonnois...).
- *Public des jeunes* : Les jeunes gens d'Yverdon (10-16 ans) viennent en groupe aux abords d'Explorit. Ils indiquent aimer se rassembler à proximité immédiate d'Explorit, dans un espace qui soit à la fois aux abords de la ville sans être en son centre. Le Parc est facile d'accès en vélo, ils peuvent s'y acheter un en-cas, venir jouer à des jeux de société, pêcher ou bien simplement se rassembler. Tous disent apprécier l'ambiance du site et s'y rendent volontiers au cours de la semaine, typiquement le mercredi.

Cette entrée «par les publics» permet d'identifier des catégories génériques d'usager.ère.s. Une entrée complémentaire, «par les usages», ouvre à une analyse plus précise et détaillée de la diversité présente au sein de ces catégories, ainsi que de repérer des usages transversaux, qui se retrouvent au sein de plusieurs catégories.

### Travailler et apprendre au PST.

Nous nous intéressons plus spécifiquement aux personnes qui sont amenées à s'y rendre quotidiennement ou qui usent du Parc régulièrement. La communauté d'usage rassemblée sous ce prisme regroupe des publics bien différents : les salarié.e.s et cadres d'entreprise du site, les agent.es de la Commune qui entretiennent le Parc et les différent.e.s automobilistes qui traversent l'avenue des Trois Lacs dite "route de contournement". On peut y ajouter les enseignant.e.s qui organisent des visites régulières sur le site. Pour ces usager.ère.s, il faut que les infrastructures du Parc soient efficaces et prêtes à les accueillir durant la semaine. L'engagement de cette communauté au sein du Parc peut être qualifiée de "rationnelle", elle privilégie l'efficacité et suit un plan qui a été prévu à l'avance, notamment pour ceux qui y travaillent et peuvent venir de loin, comme les frontalier.ère.s français.es, ou bien qui organisent une visite du Parc pour une classe de plusieurs dizaines d'enfants.

### Découvrir le PST et Yverdon le temps d'une journée.

Le Y-Parc joue son rôle de carte de visite de la ville en attirant un public large qui n'hésite pas à se déplacer depuis d'autres régions de Suisse pour découvrir ce que propose Explorit. Nous avons croisé plusieurs personnes d'autres cantons qui venaient en repérage pour comprendre comment fonctionne le lieu, prendre des informations, tester les activités proposées, pour emmener leurs enfants par la suite.

A la question de savoir pourquoi ils choisissent de visiter Explorit, les réponses ont été les suivantes:

- parce qu'ils.elles connaissent le concept Kindercity à Zurich.
- parce qu'ils.elles ont fait une recherche des lieux à visiter en famille sur internet.
- parce qu'ils.elles s'intéressent aux activités qui touchent aux sciences.
- parce qu'ils.elles sont tombé.e.s sur une information concernant Explorit sur les réseaux sociaux.
- parce qu'un proche leur a conseillé d'y aller.

Pour la plupart de ces personnes, c'est l'occasion d'une sortie en famille et de tenter "l'expérience". Cependant, nos entretiens et les avis laissés sur un site d'évaluation en ligne soulignent qu'elles sont souvent déçues des services et des équipements mal entretenus, et ce malgré le cadre du site qui est jugé agréable.

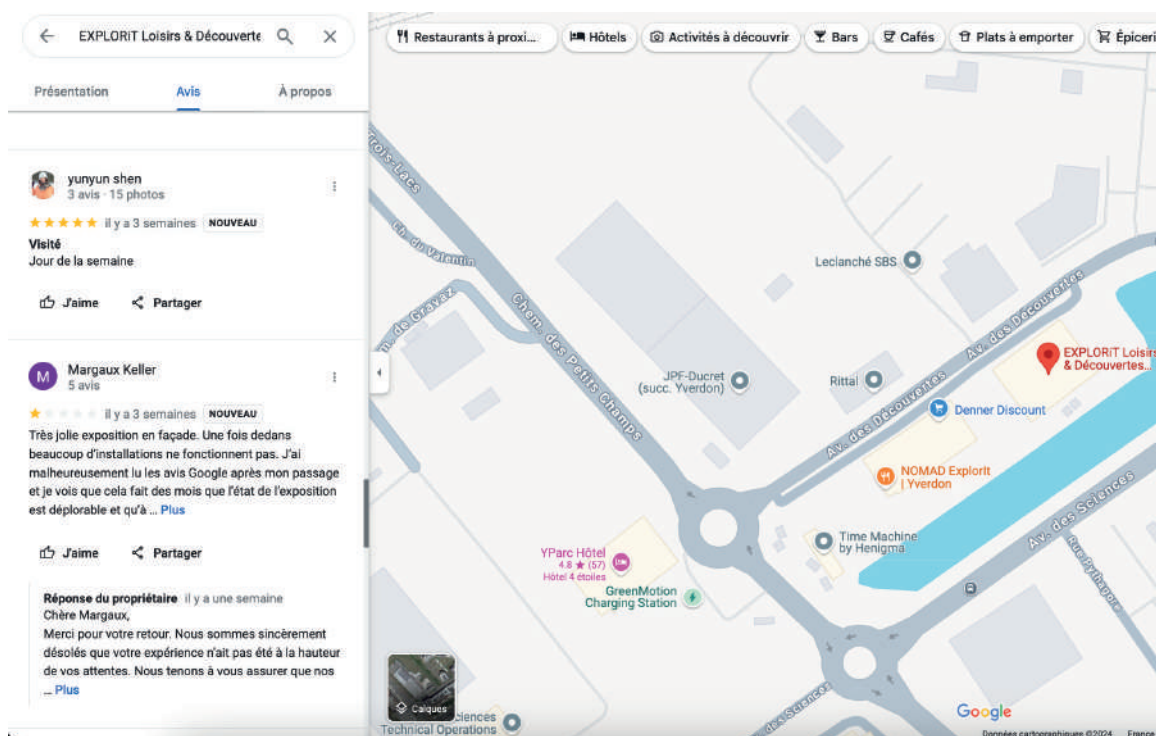


Figure I6 : Capture d'écran d'une page de recensions d'un site d'évaluation en ligne

Mais ces familles qui “tentent l'expérience Explorit” ne viennent pas seulement des autres régions de Suisse, elles viennent également d'Yverdon même. Par conséquent, cette communauté d'usage partage une même manière de s'engager sur le site que nous qualifions d'“exploratoire”. Cela consiste à partir à la découverte d'un lieu qui se distingue des autres pour y vivre une expérience singulière. Or, la découverte peut ne pas être à la hauteur, les attentes peuvent être trop exigeantes quant à la qualité de cette expérience et finalement, leurs “retours d'expérience” font état de jugements critiques, du moins ambivalents : si les jeux à visée éducative, la voluminosité des espaces, la luminosité du hall, le design général du site, reviennent comme des éléments appréciés, ce n'est pas le cas du prix des entrées, de l'usure des équipements et du sentiment d'abandon qui imprègne l'édifice.

Afin de maintenir l'attractivité du site et augmenter sa renommée auprès de cette communauté d'usage, il est essentiel de veiller à la durabilité des équipements et de travailler l'aspect ludique du site.



Figure 17 : Petits navires abandonnés de l'étang d'Explorit

### *Faire ses commissions et changer d'air.*

Une partie des usager.ère.s du Y-Parc est ce qu'on pourrait appeler des habitué.e.s. Ces personnes viennent au Parc pour plusieurs raisons différentes qui ont trait au quotidien : faire ses commissions, faire un footing, consulter un médecin, emmener ses petits-enfants se dégourdir les jambes, profiter d'une séance de cinéma... Elles jouissent de la proximité spatiale ou temporelle de leur habitation avec le Parc, elles accèdent à plusieurs services à la fois, pouvant alors regrouper ce qu'elles ont à faire. Si le cadre y est agréable, voire atypique, le fait de se trouver un peu en-dehors de la ville permet de “changer d'air”. Par exemple, dans nos entretiens, nombre de ces personnes répondaient avoir besoin de faire leur course à un moindre prix mais estimaient également que le site était plus agréable à fréquenter que d'autres supermarchés de la ville. Cette communauté d'usage cherche à allier l'utile à l'agréable et s'engage sur le site parce qu'il leur est devenu “familier” : son paysage et ses points de vue dégagés, ses ambiances entre ville et campagne, les itinéraires piétons le long des berges ou par les “chemins blancs” (routes de campagne qui ne sont pas goudronnées, faites le plus souvent de graviers blancs) pour y arriver (malgré les points d'entrée modérément engageants), son personnel amical avec qui l'on développe des affinités, la tranquillité des lieux en semaine, bref autant d'éléments qui poussent à revenir ici plutôt qu'ailleurs.

### Horizons critiques.

Pour conclure, selon l'usage que l'on fait du Parc, trois horizons critiques reviennent dans nos entretiens :

1) Contrairement à une idée reçue, les habitué.e.s du Parc ne se limitent pas aux habitant.e.s des deux quartiers Passerelle et Pierre de Savoie, ni aux salarié.e.s du site. En effet, les lignes de bus permettent à des personnes habitant le centre-ville de se rendre rapidement et facilement au Parc. Ainsi, le principal obstacle évoqué n'est pas la position périphérique du Parc mais l'image qu'il dégage : trop élitiste et déconnecté du reste de la ville. En effet, c'est un "espace urbain distingué", dans le sens où il revendique trois critères déterminants : A) une image d'excellence ; B) une fonction unique à l'échelle de la région estampillée "Parc technologique et scientifique" ; C) une architecture et une esthétique imposante et contrastant avec le reste de la ville. Ces trois critères en font un lieu de pouvoir symbolique qui, s'il attire certain.e.s visiteur.se.s, en repousse fortement d'autres.

2) Bien qu'attrayant au premier abord, Explorit a tendance à décevoir ou, du moins, à ne pas fidéliser ses visiteur.se.s, notamment ces familles attirées par les infrastructures ludiques du Parc. Il est souvent perçu comme insuffisamment entretenu et paraît désinvesti. Certains services (bateaux pour naviguer sur l'étang ; petites voitures pour la piste extérieure de jeux pour enfants ; équipements à l'intérieur) sont abîmés ou ne sont plus en état de marche. Ensuite, pour une famille avec enfants, ces activités représentent un coût important et peuvent être réalisées en deux heures environ, si bien que la durée passée sur le site est limitée et que, les activités proposées se renouvelant peu, elles ne poussent pas les visiteur.se.s à revenir plus d'une fois par année en famille. Autrement dit, l'argent dépensé au sein du Parc Y ne vaut pas le temps dépensé, un temps d'autant plus précieux qu'il est consacré à une sortie "en famille". En sus de ces considérations, il est à noter que nous n'avons pas rencontré de touristes de passage qui profitent de leur venue pour explorer davantage la ville d'Yverdon, restant donc sur son seuil.

3) Il ressort de nos entretiens avec les salarié.e.s du site la plainte au sujet d'un manque d'hospitalité à l'échelle du site. En effet, trop peu d'aménagements couverts leurs sont accessibles afin de se restaurer lors de la pause de midi. Si l'on trouve agréable de pouvoir se promener au bord des noues par temps doux, il paraît important de trouver des aménagements pour se protéger du vent, du soleil ou de la pluie. Un autre point concerne l'absence de politique de fidélisation des bars et restaurants d'Explorit. Enfin, un dernier point évoqué concerne l'absence de solutions sur place pour faire garder ses enfants durant les jours travaillés.



Figure 18 : Quai destiné aux navires de l'étang hors d'usage

## B) Perceptions du Parc

Ce sous-point présente la manière dont le Parc est perçu et qualifié par ses usager.ère.s. Il reprend leur vocabulaire propre. On peut différencier en particulier six catégories de perception rangées des plus positives au plus négatives :

- Espace agréable et attirant : le site est caractérisé par sa “bonne ambiance” et les perceptions se concentrent sur l’attrait d’Explorit. En effet, ses espaces sont appréciés pour leur design “atypique” et “élégant”. Ils sont qualifiés comme étant : “jolis”, “chouettes”, “animés”, “festifs”, “charmants”. Les enfants s’amuse et leurs jeux imprègnent l’espace, lui conférant un caractère joyeux et paisible : “c’est bien sécurisé” et “calme pour les enfants”. Enfin, à l’occasion du samedi ou de certains événements, Explorit attire un public, restreint mais enthousiaste, de toute la Suisse.
- Espace utile : le site est caractérisé par son aspect pratique. Plusieurs services sont situés au même endroit, on y fait ses courses rapidement, le lieu est bien desservi : “ici (Denner), ce n’est pas cher et j’y arrive rapidement depuis chez moi grâce à la ligne de bus”, “j’emmène mon enfant chez le physio et en attendant je fais les courses de la semaine, c’est pratique” ; l’espace permet également de changer d’air, de se promener avec une poussette, avec son chien, venir en vélo ou faire un footing : “j’aime me promener au bord des rails, ça me fait ma balade du jour”.
- Espace étrange d’entre-deux : le site provoque un sentiment ambivalent. Certain.e.s soulignent un aspect qui peut être rapproché d’un “déficit d’identité” : on parle alors de “drôle de secteur” ; “ambivalent” ; “curieux” ; “qui détonne”. Il est inégal : “trop calme certains jours à certaines heures et très animé le samedi”. Il paraît lointain pour certain.e.s yverdonnois.e.s : “moi je suis du centre-ville, le Parc Y c’est trop loin”.
- Espace tristounet : les personnes qui reprennent ce vocabulaire pour qualifier le site sont ou ont été amenées à le fréquenter occasionnellement. Il est alors décrit plutôt négativement : “bof” ; “il manque d’intimité et de chaleur”, donne une impression de “froid” et de “vide” ; est “impersonnel” ; ressemble à un “monde de façades”. On notera que ces avis ne sont pas catégoriques et font preuve d’une sensibilité et d’une préoccupation face au devenir de ce morceau de ville.
- Espace sans intérêt voire en souffrance : Ici, les personnes évitent clairement de fréquenter le site. Elles mettent l’accent sur la dégradation du matériel qui “fait tache”, d’autant plus que les installations sont “neuves” et “qu’ils auraient pu faire un truc bien”... Nous avons souvent entendu des commentaires tels que : “j’y ai mis une fois les pieds”, mais ce n’est “pas intéressant”, ou bien “il n’y a rien à y faire”. L’impression générale donne à voir un lieu “qui ne va pas bien”, “sale” et “mal entretenu”.
- Zone de captage des ressources de la ville. Enfin, une partie des personnes interrogées qui caractérisent cet espace comme sans intérêt, vont plus loin dans leur critique. En effet, le Parc participerait indirectement à la déshérence du centre-ville, puisqu’il est vu comme un lieu gourmand en ressources et en financements, absorbant des moyens qui pourraient être investis ailleurs, dans le tissu vivant des petits commerces du centre-ville qui en aurait besoin. Ces avis sont souvent accompagnés d’une phrase qui manifeste une certaine défiance envers le site : “c’est trop cher pour nous”.



Figure 19 : Place Pestalozzi, centre-ville historique d'Yverdon-les-Bains

### C) Usages inattendus

Trois usages remarquables et inattendus ont été décelés dans le cadre de l'enquête de terrain. Ils donnent une indication concernant la créativité et les capacités d'appropriation des usagers, venant renforcer l'idée selon laquelle certains lieux, en n'étant pas complètement déterminés et orientés à l'avance vers un usage unique, autorisent le déploiement d'autres usages singuliers en mode mineur.

Dans le premier cas, peut-être le plus surprenant, il s'agit d'adolescents qui ont pris l'habitude de s'installer au bord de l'étang et de sa noue pour pêcher. Nous avons pu les observer à deux reprises en pleine semaine et les interroger pour comprendre la raison qui les a poussés à venir y pêcher. Ils viennent en vélo après les cours ou pendant leur temps libre, évitent le samedi quand il y a trop de monde, aiment pouvoir s'acheter un en-cas ou une boisson et se sentir dans un lieu où "il y a plein d'activités assez cool à faire". Mais surtout, "t'es sûr de pêcher des poissons, parce que l'étang est fermé"... Et puis, ici, "il n'y a pas de pêcheurs parce qu'ils ne savent pas qu'il y a des poissons". Ainsi cet espace se dote de qualités insoupçonnées si on le comprend depuis le point de vue de ces adolescents.

Dans le second cas, il s'agit d'une mère et de ses deux filles habitant le centre d'Yverdon, qui fréquentent le Parc exclusivement le dimanche, quand il fait beau et qu'elles ont "envie de faire du roller" sur les places de parking désertées. Si les places de parking représentent un enjeu important à l'échelle du Parc mais plus largement à celle de la ville et cristallisent de vives tensions politiques, l'absence de voitures lors des jours chômés représente une aubaine pour celles et ceux qui voudraient jouir du "revêtement lisse" du Parc. Cet usage, non programmé dans l'aménagement du Parc, pourrait faire l'objet d'une réflexion approfondie, en prenant exemple sur les "dimanches sans voitures" en Allemagne lors du choc pétrolier de 1973 ou encore sur les initiatives populaires des "douze dimanches par année sans véhicules à moteur" en discussion en Suisse à la même période.



Figure 20 : Vue sur l'étang, le quai et l'hôtel à insectes d'Explorit

Dans le troisième cas, il s'agit d'un couple et de leur chien qui s'étaient arrêtés faire une pause pour pique-niquer et prendre l'air, une heure durant, avant de reprendre la voiture. De retour d'un voyage à l'étranger, apercevant ce Parc verdoyant, devant des assises et de quoi prendre un café et sans rien connaître ni du site ni de la ville, ils ont souhaité faire une halte à cet endroit. Cet usage anodin à première vue, nous dit quelque chose de la qualité paysagère du Parc : vu depuis l'autoroute, le Parc en lui-même, et non seulement son architecture ou son design, renvoie une image où il fait bon se promener. Cela dénote d'un certain équilibre paysager qu'il serait important de préserver.

*Ces usages inattendus attestent de deux choses : premièrement, que la richesse d'un espace public ne peut jamais être totalement anticipée. Deuxièmement, que les personnes, surtout les jeunes, apprécient se retrouver au sein d'espaces dénués d'usages prescrits.*

Nous renvoyons au travail du sociologue Marc Breviglieri, professeur à la HETS de Genève et chercheur rattaché au CRESSON (AAU). Il a développé depuis une vingtaine d'années, des recherches concernant l'apprentissage de la vie publique par les jeunes. Il souligne que ces formes d'appropriation spontanée ou régulière de l'espace par édification de "poches d'occupation" favorisant l'aisance et le repos, sont consubstantielles d'un aménagement modulable (possibilité de déplacer du mobilier) et d'une architecture "de coins et de recoins". Les usager.e.s y trouvent du jeu, ils y confectionnent des espaces intercalaires permettant de tordre et contourner la spécificité fonctionnelle du lieu<sup>5</sup>. Ces espaces intercalaires, souligne-t-il, sont spécialement recherchés et investis par les adolescent.e.s, et participent à fabriquer une ville hospitalière et attachante<sup>6</sup>.

### 3.2 Mobilité et accessibilité

Les déplacements constituent un élément essentiel de l'expérience d'un lieu. Qu'il s'agisse de se déplacer pour accéder à ce lieu, ou de se *déplacer* au sein même du lieu en question, les perceptions associées aux déplacements - fluidité, blocages, exposition aux éléments, variations de rythmes, etc. - jouent un rôle important dans la perception du niveau d'hospitalité et de qualité des espaces. S'agissant du Parc Y, deux éléments issus de notre enquête peuvent être mentionnés.

#### A) Accessibilité optimale

Le premier élément concerne la très bonne accessibilité du Parc, à la fois en voiture et par le biais des transports publics. S'agissant de l'accès en transport individuel motorisé, le Parc est situé à la sortie de l'autoroute "Yverdon Sud". Il est enserré, à l'Est et au Nord, par cette autoroute, et à l'Ouest par la route de Lausanne, puis par le Chemin de la Sallaz. Le Parc est également traversé par deux rues perpendiculaires dédiées au trafic motorisé: Gallilée et Pythagore. Ces routes principales et secondaires assurent donc un accès optimal du Parc en voiture. Au sein du Parc, un espace important est dédié aux places de parc extérieures. Celles-ci sont essentiellement réservées aux salarié.e.s travaillant sur le site. Leur gestion dépend de chaque propriétaire immobilier. Le prix de ces places, considéré comme trop élevé (20.- chf par jour), a fait l'objet de plaintes de la part de certain.e.s de nos enquêté.e.s. Un nouveau parking couvert de sept étages accueille également des salarié.e.s ainsi qu'une centaine de places "visiteurs" pour ce même tarif de 20.- par jour. Le site faisant l'objet d'un plan de mobilité interentreprises<sup>7</sup>, il vise à promouvoir l'usage de véhicules électriques, pour lesquels il met à disposition plusieurs bornes de recharge, ainsi que le co-voiturage, en partenariat avec le dispositif "covoiturage Arc jurassien"<sup>8</sup>. La voiture reste donc le moyen de transport le plus représenté au sein du Parc. Son emprise visuelle et sonore est majeure, ainsi qu'en témoignent une partie des images et des sons collectés sur le site (cf. point "3.4. Sonorités et identité du Parc").

Le site est également très accessible en bus. Deux lignes (602 et 605) desservent régulièrement (toutes les 15 minutes en journée) les deux arrêts situés sur le site: "Av. des Sciences" et "Parc technologique". Ces arrêts se trouvent, par le biais de ce mode de transport, à moins de 10 minutes de la gare. Le projet de création d'une halte CFF à hauteur du Parc renforcera encore nettement l'accessibilité du site en transports publics.

Soulignons encore que, sur le plan de la mobilité douce, des efforts ont également été consentis. La rue Gallilée est bordée par la voie piétonnière et cycliste déjà mentionnée à plusieurs reprises, et un chemin blanc (de gravier, non goudronné), plongé dans la végétation, longe la ligne de chemin de fer. Enfin, deux stations de vélo en libre service ont été créées au sein du Parc. Leur utilisation est encouragée par le biais de mesures telles que "Bike to Work"<sup>9</sup>.

#### B) Perméabilité limitée et distance ressentie

Aux éléments "objectivants" présentés ci-dessus s'en ajoutent d'autres, qui ne deviennent perceptibles que grâce aux observations réalisées *in situ* ainsi qu' à l'attention portée à la dimension sensible ou phénoménologique des espaces. La première observation qui s'en dégage concerne les accès piétonniers au site. Bien qu'ayant fait l'objet d'aménagements spécifiques (comme dans le cas de la passerelle visible sur les photos ci-dessous), ces accès, massifs, bétonnés et situés à proximité du flux des voitures, demeurent relativement peu engageants.

5 Breviglieri, Marc, « Ouvrir le monde en personne. Une anthropologie des adolescences », in Breviglieri M. & Cicchelli V., (2007) Adolescences méditerranéennes. L'espace public à petits pas, Paris, INJEP-L'Harmattan, Collection Débats Jeunes.

6 Voir également son article qui s'appuie sur une étude réalisée à Genève concernant la lutte contre les îlots de chaleur et l'émergence de biens communs de proximité : « Biens communs de proximité et pouvoir climatisant des ambiances urbaines. », 0 | 2023 – Ma Proximité, GéoProximitéS, URL : <https://quamoter.hypotheses.org/2858>.

7 <https://y-parc.ch/y-mobil/>

8 <https://covoiturage-arcjurassien.com/>

9 <https://www.biketowork.ch/fr>

A la question de l'inhospitalité de ces points d'accès s'ajoute l'existence de plusieurs éléments rectilignes qui forment autant de barrières naturelles ou construites enserrant le Parc : voie ferrée ; routes et autoroute ; rivière Sallaz ; champs. Tous ces éléments participent à la perception de l'enclavement mentionné en introduction. Elles contribuent à marquer, tant matériellement que symboliquement, la distance du Parc au reste du tissu urbain. De ce point de vue, la perméabilité du site par rapport à son contexte peut être considérée comme relativement limitée.

Enfin, le type de bâti et sa disposition jouent un rôle dans les perceptions engagées par l'utilisateur lors de ses déplacements à pied. Pensée pour favoriser les flux rapides de matériaux et de personnes, orientée vers un but fonctionnel et souvent dépourvue d'autre dimension narrative que celle de l'efficacité, la morphologie du site se prête peu à la déambulation. La monotonie et la linéarité des lieux de passage, la massivité du bâti, la rareté des assises, le fait de se retrouver facilement à longer le verso des bâtiments, dans des espaces dont l'aménagement a été relativement négligé, peuvent décourager la découverte des lieux à hauteur de piéton, et plus encore à hauteur d'enfant (ou de personne à mobilité réduite). Cet aspect n'est pas anodin si l'on considère l'attractivité de l'espace public à aménager, qui se voit séparé d'Explorit par la route de contournement et situé à une distance à pieds non négligeable de nombreux autres bâtiments du site. Un risque existe que les salarié.e.s, notamment, renoncent à se rendre dans cet espace, perçu comme lointain et non nécessairement situé sur leur trajet habituel. Les recommandations situées à la fin du document, qui insistent sur la nécessité de soigner les trames vertes et bleues au sein du Parc, ainsi que de travailler à la qualité des assises et à la diffusion d'espaces "confidentiels", protégés et accueillants aux abords des bâtiments, visent à atténuer un tel risque.



Figure 21 : Vue sur les deux voies de passage entre le quartier Pierre de Savoie et le Parc



Figure 22 : Vue sur le chemin blanc du Parc longeant la voie ferrée



Figure 23 : Vue sur la promenade des Sciences



Figure 24 : Vue sur la rue située à l'arrière d'Explorit

### 3.3 Focus sur le quartier Pierre de Savoie

Durant notre immersion, nous avons également visité le quartier Pierre de Savoie et enquêté auprès de ses habitant.e.s. Cette sous-partie nous permet d'approfondir certains horizons critiques qui émergent envers le Parc, et pour ne pas qu'elles restent "lettres mortes", nous tenterons de proposer des lignes de fuite constructives. En effet, si le PST est voisin du quartier, il ne paraît pas spécialement être apprécié par sa population qui ne le fréquente pas ou très peu, excepté pour se rendre à Denner, et ce pour plusieurs raisons que nous allons présenter.

Nos résultats se basent sur 1) quatre de nos entretiens réalisés avec Madame James et Messieurs Pommaz, Nicolet, Sauser et Lopez, où la question du rapport entre les deux quartiers a été abordée. 2) des micro-trottoirs réalisés avec dix-neuf habitant.e.s du quartier. 3) l'enregistrement de quatre ambiances urbaines (fixes et mobiles<sup>10</sup>) situées à l'endroit des passages vers Explorit et à l'endroit des jardins longeant la voie ferrée. Trois développements se sont dessinés après analyse de ces données : "l'aménagement et l'entretien d'infrastructures sociales" ; "le PST contre la ville" ; "l'indice des encombrants".

#### A) L'aménagement et l'entretien d'infrastructures sociales

##### *Définition des infrastructures sociales*

Le premier développement concerne l'aménagement et l'entretien "d'infrastructures sociales"<sup>11</sup> au sein du quartier. Nous appelons infrastructures sociales « l'ensemble des lieux physiques et des organisations qui façonnent et accueillent notre capacité à interagir ». Autrement dit, tout ce qui permet de soutenir une vie publique active, des interactions sociales régulières, des communautés de solidarité à l'échelle d'un quartier et qui permettent de pallier à des services publics absents ou insuffisants (et ainsi faire face au problème du non-recours aux droits sociaux). Ces infrastructures sociales forment un maillage<sup>12</sup> et proposent à la population différents biens qui répondent à des besoins premiers (alimentation, éducation, information, soin, sport, culture, etc.). Elles jouent donc un rôle structurant dans la manière dont les personnes interagissent entre elles à l'échelle d'une ville.

Notre vision de la conception d'espaces publics, présentée dans l'introduction, est approfondie par cette notion d'infrastructure sociale. C'est à travers de cette lentille interprétative que nous proposons une enquête de voisinage au sein du quartier Pierre de Savoie.



Figure 25 : Vue sur l'espace sport et détente

10 Ont été enregistrées deux ambiances mobiles et deux ambiances fixes. Une ambiance mobile est un enregistrement réalisé en mouvement, tandis qu'une ambiance fixe est un enregistrement réalisé à l'arrêt.

11 Berger Mathieu, Grulois Geoffrey, Moritz Benoît, Van Hollebeke Sarah (dir.) (2022), *La fabrique de l'infrastructure sociale*, vol. 1, Metrolab Logbook.

12 *ibid.* Les auteurs.ices reprennent l'image d'une "ville archipel" pour évoquer ces réseaux.

### *Description des espaces de la vie publique à Pierre de Savoie*

Il est évident que l'histoire de la population du quartier Pierre de Savoie, caractérisée par l'immigration de populations originaires de diverses régions du monde, renforce le besoin d'avoir accès à ce type d'infrastructures, notamment parce qu'elles jouent un rôle essentiel dans l'accueil des personnes qui ne sont pas issues de la ville ou du pays, et arrivent donc en tant qu'étranger.ère.s. Parmi les infrastructures sociales que nous avons identifiées, nous avons retenu celles qui étaient les plus fréquentées :

- En fin de journée, l'espace sport et détente composé d'un petit terrain de foot synthétique, d'une table de ping-pong et d'une pelouse attenante, est très fréquenté. Ici, se retrouvent les habitant.e.s du quartier de toutes les générations : des enfants jouent au foot, de jeunes adultes se regroupent autour de la table de ping-pong et des familles s'installent avec leurs glacières sur la pelouse. Ils seront là dès 16h jusqu'à la tombée de la nuit.
- Durant la semaine, l'espace voisin doté d'une école et de sa cour, est le lieu de rendez-vous incontournable pour les parents du quartier. La cour n'étant pas complètement clôturée, elle diffuse son ambiance de sortie d'école et de retrouvailles aux alentours et imprègne l'avenue Pierre-de-Savoie aux alentours de 16h.
- Pendant la journée, le bar-pizzeria ("Le Capucin" est désormais un bar-restaurant qui a changé de propriétaire le 1er septembre 2024) est également fréquenté : surtout par les retraité.e.s du quartier qui viennent y discuter. Nous associons à ce lieu, celui très apprécié de "l'épicerie portugaise", comme le surnomme les habitant.e.s, situé au carrefour de l'avenue Pierre-de-Savoie et du Chemin de la Sallaz. Ces deux lieux permettent d'entretenir des sociabilités de faible intensité, c'est-à-dire d'y avoir des relations de voisinage. C'est d'ailleurs l'endroit que nous avons privilégié pour y mener nos micro-trottoirs.
- Mais c'est également au local communautaire, financé par la Commune que les personnes, jeunes et plus âgées, se rendent tout au long de l'année. L'association "Pierre en fête" joue un rôle important dans l'animation des forces vives du quartier et l'organisation d'événements festifs qui participent à créer un sentiment d'appartenance.
- Enfin, Yves Pommaz nous avait parlé du "jardin de poche", "qui, très rapidement, a dégénéré suite à des conflits d'usage" et fut alors transformé en "terrain de pétanque et espace pic-nic". Lors de notre enquête, nous avons pu constater que cet espace était en travaux, l'inauguration a d'ailleurs eu lieu le lendemain de la fin de notre période d'immersion, le samedi 01 juin. Antoine Sauset et Vincent Nicolet me précisait justement que l'espace avait été "modernisé" pour renforcer sa "qualitativité" et oeuvrer contre les îlots de chaleur qui peuvent se former dans la zone en "arborisant l'espace" et apportant des "zones ombragées".

Finalement, le quartier paraît bien doté, les services de la mairie ayant œuvrés à améliorer la qualité de vie de ses habitant.e.s. Si bien qu'ils et elles ne voient pas l'intérêt de se rendre à Y-Parc.

### **B) Le PST contre la ville : "beaucoup de promesses pour peu de résultats..."**

Mais ce n'est pas l'unique raison qui pousse les habitant.e.s du quartier à ne pas franchir les frontières du Parc scientifique et technologique.

La croissance du Parc, et en particulier d'Explorit en 2021, est également vue d'un mauvais œil, comme nous l'avons déjà pointé précédemment. Depuis le quartier Pierre de Savoie, l'accès au Parc paraît réservé à une partie de la population pouvant se permettre de se payer l'entrée à Kindercity (Explorit) et aux autres espaces de loisirs. L'ensemble renvoie une image élitiste qui ne séduit pas, voire repousse, une partie des personnes interrogées. Celles-ci tombent d'accord pour dire qu'elles n'y retourneront plus, faute d'avoir suffisamment de moyens certes, mais aussi parce qu'elles n'aiment pas Explorit.

De ce point de vue, l'on entend poindre une critique forte envers le bien-fondé même du projet : A qui est destiné ce genre d'espace ? Avec quelles ressources est-il financé ("d'où vient l'argent ?", nous a-t-on demandé lors des micro-trottoirs) ? Pourquoi investir dans ce Parc plutôt que de soutenir les commerçant.e.s du centre-ville ? Quels bénéfices retirent les habitant.e.s d'Yverdon à accueillir sur leur territoire le Y-Parc ? Ces questions, qui nous ont été réellement posées, témoignent d'une méfiance voire d'une véritable colère qui se manifestent contre le projet. Celui-ci est alors replacé à l'échelle de problématiques plus générales que rencontrent les acteurs et actrices de la ville. Afin d'éclairer cette défiance, nous avons rassemblé plusieurs éléments de compréhension issus de nos entretiens.

### Une colère perceptible

Ces problématiques concernent, en premier lieu, le pouvoir d'achat des enquêtés.e.s et leur difficulté à payer les charges à la fin du mois, charges qui n'ont cessé d'augmenter ces dernières années. Nous faisant remarquer la difficulté de nombreux commerces du centre-ville, un habitant de Pierre de Savoie nous confiait être inquiet depuis le suicide d'une collègue qui n'arrivait plus à faire face à ses impayés. Ce contexte l'aurait fait quitter Yverdon, qualifiée de "ville à fric" qui "suce le contribuable" pour construire ce "genre de projet débile et pourri", concluant qu'Explorit est un "lieu qui n'aurait jamais dû exister". Si cet entretien est le plus radical que nous ayons recueilli, d'autres certes plus nuancés, vont tout de même dans le même sens.

### Paupérisation de la population

C'est d'ailleurs un constat que pose Yves Pommaz qui a travaillé sept ans dans le service des "affaires sociales et quartiers" d'Yverdon. Il est désormais jeune retraité, s'investit au sein de la Centrale Alimentaire<sup>13</sup> créée en 2023 sur le modèle de celle de Lausanne, mais également au sein de l'association "Les cartons et jardins du coeur", et déplore qu'à chaque distribution alimentaire de nouvelles familles (une vingtaine) viennent trouver de l'aide. Depuis la Covid, a émergé un contingent de population toujours plus important de bénéficiaires de l'aide sociale alimentaire, cette population aurait selon lui "plus que doublé depuis 2020". Cette hausse de la précarité alimentaire concerne la ville mais aussi ses environs.

### Soutenir des solidarités collectives

Pour faire face à cette problématique, Serge Lopez, travailleur social au sein du quartier Pierre de Savoie depuis 2015, a proposé de mettre en place des "dynamiques collectives" à partir de la création d'une association "Pierre en fête" (afin de contourner différents conflits larvés issus de la précédente démarche communautaire qui s'était éteinte dans les années 2010). Son but est de favoriser le rassemblement des habitant.e.s du quartier autour de projets et d'événements qui leur font plaisir et qui ne sont pas imposés par quelque autorité extérieure au quartier. La première étape de cette démarche a d'abord été de mobiliser les jeunes et les adultes autour d'un projet poétique, où il a été question de faire flotter une montgolfière au-dessus du quartier, permettant de développer une manière de le voir, et de créer une cohésion intergénérationnelle. La seconde étape a consisté à aménager un local, un lieu de vie collectif, et d'entreprendre de construire sur mesure une cuisine afin de faire émerger un "sentiment d'appartenance".



Figure 26 : Affichette de l'association « Pierre en fête » située avenue Pierre de Savoie.

13 Voir également le reportage de la chaîne RTS accessible sur la page principale du site internet de la Centrale Alimentaire du Nord Vaudois: <https://ca-nov.ch/>.

La troisième étape s'appuie sur les deux précédentes, elle consiste à programmer et financer différents événements culturels et sorties loisirs hors du quartier durant l'année. Ainsi, les jeunes cuisinent et vendent des plats pour s'assurer des rentrées d'argent leur permettant de financer ses sorties. C'est à cette étape que le Parc pourrait jouer un rôle à l'égard de Pierre de Savoie ou d'autres quartiers connaissant des dynamiques similaires. Ce rôle pourrait consister premièrement, à améliorer l'accessibilité financière de l'offre existante au sein du PST (cinéma multiplex, parcours scientifique, salle de sport) pour les voisin.e.s du Parc. Il pourrait consister deuxièmement, à créer des espaces correspondant à des besoins et préoccupations qu'expriment les habitant.e.s de ces quartiers (Cf : point 4.1. C. "démocratiser l'accès aux sciences et aux techniques" ; annexe N°2 "les encombrants").

### Être exclu de la fête

À l'adolescence, la question de "prendre place" devient de plus en plus urgente. Lors d'un entretien avec Emma James, responsable loisirs d'Explorit, nous apprenons que les "jeunes du quartier voisin" (qui ont entre 13 et 16 ans) fréquentent assidûment le site, surtout en semaine, "typiquement le mercredi". En effet, si les adultes usent des services, les jeunes, eux, sont attirés par la dimension à la fois ludique de l'espace et de son caractère en retrait de la densité de la ville. "Il y a une vraie envie de venir découvrir les installations" et de se rassembler en "groupe de jeunes" aux alentours d'Explorit : "ils sont très 'chou', très gentils... En fin de journée, on leur a proposé de rentrer avec nous et ils nous ont aidé à ranger, ils avaient juste envie de voir, ils étaient curieux". Si un groupe en particulier a reçu une interdiction d'un an par la direction de fréquenter le site (ils pouvaient néanmoins s'y rendre individuellement), à cause des dégâts qu'ils avaient fait subir à certains équipements, d'autres jeunes "passent sous les barrières" pour découvrir ce qu'il y a derrière les devantures illuminées. Madame James ajoutera, avec bienveillance, que ces jeunes n'ont "pas les moyens d'entrer" et qu'il y "aurait des projets" à mener avec ces groupes de jeunes. De cet attrait débordant et parfois perturbateur de ces groupes d'adolescents pour Explorit, nous retiendrons leur volonté d'investir ces "espaces intercalaires", quitte à s'y infiltrer sans payer et à jouer les parasites.



Figure 27 : Affichette « Explorit en fête » située dans le bâtiment Explorit.

### Des passerelles à bâtir entre “Explorit en fête” et “Pierre en fête” ?

Pour conclure cette sous-partie, il apparaît que des liens pourraient être tissés entre les habitant.e.s des quartiers voisins et le “Parc scientifique et technologique”. Si Serge Lopez, par l’intermédiaire de “Pierre en fête”, avait tenté sans succès d’obtenir des tarifs préférentiels pour organiser des séances de cinéma à Explorit, il estime que certaines spécificités du Parc (orientation vers les sciences et les techniques ; offre de loisirs) pourraient intéresser les habitant.e.s en question. Il serait possible de s’appuyer sur des dynamiques communautaires existantes pour créer ces liens.

Ces réflexions nous amènent à considérer les espaces publics à développer dans le cadre du PST comme des maillons assurant la continuité des différentes trames qui traversent et constituent la Commune d’Yverdon-Les-Bains. Ces espaces doivent donc être pensés en lien à leur environnement naturel, social et construit, et non comme des espaces isolés .



Figure 28 : Vue sur l'espace ludique et scientifique «Sciencity» au premier étage d'Explorit

### 3.4 Sonorités et identité du Parc

Parallèlement à la récolte de témoignages et de documents concernant les usages du Parc, nous l'avons appréhendé à travers ses ambiances sonores, c'est-à-dire en répertoriant méticuleusement les activités qui s'y déroulent et qui se manifestent par du son. En passant plusieurs journées à arpenter le Parc, observant et enregistrant, nous avons pu rassembler les principaux marqueurs sonores qui font du Parc un paysage d'activités singulier.

Ce morceau de territoire a connu plusieurs transformations : successivement zone marécageuse puis terres maraîchères ; devenu, depuis 1991, un « Parc d'innovation scientifique et technologique », il se mue en bassin d'emploi. En 2018, il est reconnu officiellement comme territoire contribuant à la biodiversité d'Yverdon et s'est vu attribuer la norme ISO 14001 (certifiant un « système de management environnemental »<sup>14</sup>) et joue dès lors un rôle revendiqué d'interface entre la plaine, la ville et le lac. Enfin, le centre de loisirs Explorit dédié à la culture scientifique (que l'on a pu surnommer la « cité des sciences d'Yverdon »<sup>15</sup>), sort de terre en 2021.

Comme nous l'avons vu en introduction, dès l'origine et jusqu'aux transformations récentes, la qualité paysagère a constitué un fil rouge du développement du Parc. La vision directrice du PST rappelle que les récentes transformations urbaines du morceau de ville sont encadrées par un projet paysager, qui place en son centre des noûes donnant une forme d'organisation spatiale singulière.

#### A) Des grenouilles rieuses et des oiseaux



Figure 29 : La grenouille « pelophylax ridibundus » et habitat destiné aux prédateurs de la grenouille

Le premier élément qui « saute aux oreilles » de façon assez surprenante lorsqu'on se promène dans le Parc, ce sont les grenouilles rieuses. Elles occupent les noûes et sont une espèce invasive qui prolifère au sein du Y-Parc et à l'échelle de la Commune. Les services de la mairie tentent d'endiguer leur essor en confectionnant des abris pour leurs prédateurs, espérant ainsi réguler naturellement leur population et protéger la riche biodiversité de la zone.

Les nombreux oiseaux qui peuplent toute la Commune est l'un de ses éléments sonores les plus présents. Comme nous l'ont confirmé Messieurs Sauser et Nicolet, certaines espèces rares viennent y trouver refuge, qui ne sont pas forcément celles que l'on retrouve sur les rives du lac.

14 [https://www.iso.org/files/live/sites/isoorg/files/store/fr/PUB100372\\_fr.pdf](https://www.iso.org/files/live/sites/isoorg/files/store/fr/PUB100372_fr.pdf) :

« ISO 14001 est une norme internationalement reconnue qui établit les exigences relatives à un système de management environnemental. Elle aide les organismes à améliorer leur performance environnementale grâce à une utilisation plus rationnelle des ressources et à la réduction des déchets, gagnant, par là même, un avantage concurrentiel et la confiance des parties prenantes ». Voir également le « Plan directeur de la nature » de la Commune d'Yverdon publié en 2021, qui revient sur cette certification.

15 Nous devons préciser que nous n'avons pas rencontré cette expression lors de notre enquête. Nous faisons référence à un document pdf consulté en ligne (20/09/24) sur le site Architect.ch, le site référence en Suisse concernant les projets et entreprises d'architecture : <https://www.architectes.ch/fr/pdf/67516> ; et à cet article à consulter en ligne (20/09/24) : <https://www.polymedia.ch/fr/le-projet-de-cite-des-sciences-dyverdon-les-bains-va-demarrer/>.

→ Ces éléments sonores nous importent parce qu'ils signalent qu'une cohabitation entre humains, faune et flore, s'est tissée au fil des années mais que son équilibre reste fragile. A travers cet élément sonore, la question de la gestion du Parc et de la place du vivant qui occupe les lieux est posée.

## B) Du trafic routier



Figure 30 : Les infrastructures routières du Parc

La seconde signature sonore provient du trafic traversant le Parc. Cette empreinte sonore est plus ou moins forte selon où on se trouve, mais elle reste néanmoins manifeste sur la totalité du Parc. Au-delà de la pollution sonore et de l'inconfort que cela peut provoquer, la récente route de contournement influence directement la réalisation de la place publique puisqu'elle sépare de part et d'autre Explorit et le Forum, rendant l'accès à la future place moins aisé.

→ Cet élément est déterminant parce qu'il fait entendre l'importance de la voiture et des infrastructures qui organisent spatialement la zone. Elles lui donnent sa forme et influencent les interactions sociales qu'on est susceptible d'y avoir. Afin de réduire cette empreinte sonore et laisser place à d'autres éléments, il faudra prendre en compte ce facteur dans l'aménagement de la place. Ceci pourrait consister à bien penser les seuils qui isoleraient la place du trafic. Ici, la question de l'hospitalité à une diversité d'usages apaisés est posée : comment délimiter plus clairement des zones de passage de celles récréatives ?

## C) Des trains et des rails.



Figure 31 : Un train passe sur la voie ferrée séparant le Parc du quartier Pierre de Savoie

Cet élément sonore est certes momentané (il dure moins d'une minute) mais fréquent et quotidien. Outre sa répétition, les passages des trains nous font percevoir la frontière que ces rails forment entre le Parc et le quartier voisin Pierre de Savoie. Cela fait apparaître la question de la perméabilité du Parc pour les personnes habitant Pierre de Savoie notamment : seront-elles prises en compte dans le futur aménagement de la halte CFF et de quelle manière ?

→ La nouvelle halte, combinée à l'offre de transport public et aux voies de mobilité douce desservant le Parc, amène à interroger la possibilité d'une évolution du Parc vers un objectif de décarbonation. Alors que le Parc apparaît doté d'un certain potentiel de ce point de vue, nous avons observé une forte résistance à cette évolution. Chaque entreprise a ses propres places autour de son bâtiment, un parking mutualisé vient d'être inauguré, et néanmoins, l'un des principaux points négatifs qui revient sans cesse chez les usager.e.s du Parc est le manque de places de parking et leur coût.

## D) Des enfants s'amuse

Aux abords d'Explorit, on peut parfois entendre des enfants qui s'amuse sous la surveillance de leurs proches. Cela leur est permis grâce à un espace qui est justement coupé du trafic routier. Observer les activités des enfants permet de rassembler des indices importants de la qualité d'hospitalité d'un lieu. S'ils s'y sentent bien, en sécurité et qu'ils y développent des jeux, alors l'espace se trouve investi d'une autre ambiance, joyeuse et animée.



Figure 32 : Parc à jeux extérieur d'Explorit

→ Cet élément, dans la perspective de l'aménagement de la place publique, est important à prendre en compte. Il pose la question de savoir comment sont entretenues les qualités d'hospitalité du site dans la durée, sachant que les infrastructures ambitieuses destinées aux enfants aux abords d'Explorit (piste pour de petites voitures électriques; petits bateaux sur l'étang) n'ont pas été entretenues et sont actuellement hors d'usage.

## E) Des musiques de fond

A l'intérieur du bâtiment, et ce tout au long de la journée, une musique d'ambiance est diffusée. Habituellement, cet élément tapisse le fond sonore du lieu et a pour objectif d'accompagner le client dans ses achats sans le perturber. Ce procédé est typique d'une ambiance marchande qui marque la volonté d'orienter et d'encadrer les usages. Pourtant, comme nous avons pu l'observer, ce tapis sonore est bien souvent l'élément premier que l'on entend lorsque l'on arrive à Explorit, mettant en évidence les activités sociales intermittentes et donnant l'impression que le lieu est vide. En effet, celui-ci souffre d'un manque de fréquentation et son vaste hall, qui résonne, renforce cette impression. Pour autant, Explorit tente de relever le défi d'animer ses espaces, notamment le week-end ou les soirs de semaine, en proposant une programmation avec diverses activités festives qui s'adressent en premier lieu aux salarié.e.s du site mais aussi à un public yverdonnois et familial.

→ Cet élément est important à prendre compte puisqu'il souligne qu'Explorit est moins un lieu public qu'un espace commerçant où l'on vient pour consommer plutôt que pour flâner.

## F) Absence de discussions



Figure 33 : Supermarché Denner et tables hautes à usage libre

Lorsqu'on se promène au sein du Parc, on peut être frappé par le son du trafic routier, celui des oiseaux et des grenouilles, mais aussi par l'absence de discussions : quand deux personnes discutent, l'on remarque immédiatement leur présence. Cet étonnement nous a conduit à rechercher les lieux aménagés où les usagers du Parc se retrouvent pour discuter : il n'y en a quasiment pas. Dans ces conditions, il est difficile d'entamer une conversation et de créer une ambiance conviviale et familière. On sait grâce aux travaux sur les ambiances urbaines qu'une place publique vide (d'usages et de voix) lui confère une tonalité triste malgré toutes ses qualités esthétiques et matérielles.

→ Cet élément, relié au précédent, est crucial lorsqu'on veut développer la vie publique d'un espace, puisqu'il pointe l'importance d'alterner des lieux ouverts et gratuits avec d'autres, dont l'accès est payant.



Figure 34 : Terrasses extérieures à thèmes d'Explorit



Figure 35 : Vue sur le franchissement piéton de la route de contournement



Figure 36 : Parking privé et réservé aux salarié.e.s



Figure 37 : Salariée qui fume une cigarette sur une assise du Parc

## 3.5 Synthèse des résultats

### *Synthèse*

Notre étude sociologique avait pour objectif de documenter et d'analyser les usages des espaces du "Parc technologique et scientifique" ouverts au public. Elle visait à dégager des recommandations pour l'aménagement de la future place publique. Il s'agissait de comprendre en particulier comment cette place était susceptible de renforcer l'hospitalité et l'attrait du site ainsi que sa complémentarité avec les autres espaces publics à l'échelle de la Commune.

Les premières observations nous ont amené à interroger ce potentiel d'hospitalité et d'attractivité eu égard à trois caractéristiques fortes du Parc Y : son rôle de vitrine, son relatif enclavement (monofonctionnalité), son positionnement périphérique.

Enfin, notre étude s'est fondée sur une démarche interdisciplinaire, conjuguant une enquête ethnographique et sensible avec des apports en architecture et urbanisme.

L'enquête a permis d'identifier quatre publics principaux qui fréquentent le site : les salarié.e.s (pendulaires), les familles (de toute la Suisse), les habitué.e.s et les jeunes (de la Commune). Le Parc est principalement investi par deux grandes communautés d'usages : celles liées à la production et celles liées à la consommation. En lien avec l'objectif de créer un espace public, une attention pourrait être portée aux possibilités de pérenniser la présence d'une troisième communauté d'usage associées à la "récréation", soit à des activités ouvertes à un public jeune et financièrement accessibles à un plus grand nombre de personnes et de familles.

L'un des éléments forts qui ressort de notre enquête concerne les rythmes sociaux du Parc. Ceux-ci ne s'étalent pas tout au long de la journée mais par pics successifs (déjeuner, fin de journée, samedi). Un changement de public se produit entre la semaine et le week-end. En semaine, le Parc est apprécié pour sa qualité d'accessibilité par les habitant.e.s d'Yverdon-les-Bains ; l'on s'y rend dans un but précis et l'on repart aussitôt la tâche accomplie. Le week-end donne davantage lieu à des usages récréatifs de la part d'un public familial venant de toute la Suisse.

### *Besoins identifiés*

Il ressort également de notre étude deux grandes familles de besoins identifiées :

1. La première a été formulée de façon transversale par les publics du Parc, il s'agit d'avoir l'usage d'un lieu où il est possible de rester au sens de s'arrêter, se "poser", séjourner. Il serait donc intéressant d'anticiper plusieurs modes d'occupation de la place publique afin de la penser comme un lieu de rassemblements protéiformes où il serait possible de "s'attabler" : manger ensemble, se protéger des intempéries, s'informer et se former, se donner rendez-vous. Il paraît fondamental de penser d'autres assises que celles existantes au sein du Parc qui sont, dans l'ensemble, froides, inconfortables, trop grandes et inamovibles (Cf. "annexe 3 : Les assises du Parc").

2. La seconde est revenue sous différentes formulations mais porte toujours sur la qualité de la matérialité des aménagements urbains et des équipements du site. Que cette famille de besoins rassemble des avis témoignant d'un attachement au lieu ou, au contraire, faisant état d'un sentiment de déception, il y est question, par exemple, du "design", de "la fragilité des équipements", du "décor des salles de cinéma"... Ces éléments renvoient à la dimension matérielle du Parc Y, définie par "sa composition, sa forme et sa taille, mais aussi par les matériaux et leur texture, les équipements, le mobilier, les plantes, les couleurs et la lumière" dont on fait l'expérience en s'y trouvant. Une attention particulière devra donc être portée, pour l'aménagement de la place, sur la qualité du cadre matériel, et surtout, sur son entretien. Enfin, le besoin en question étant très fréquemment exprimé par des familles, la dimension ludique du mobilier urbain et des aménagements pourrait être particulièrement appréciée.

Au moment où nous terminons la rédaction de ce rapport, le Parc ne joue pas (encore) son rôle « d'espace public de haute qualité », malgré ses atouts logistiques, paysagers et architecturaux. Cette situation tient notamment à sa relative déconnexion avec les dynamiques locales de la ville d'Yverdon. Le Parc représente d'abord un espace de passage et d'occupation pendulaire (heures de bureau). De ce fait, il ne favorise pas un usage quotidien, usuel et continu de ses espaces par un public diversifié.



Figure 38 : Sonia Curnier, Lucia Bordone et Paul Bai sur la future place publique du Parc

## 4. Recommandations et pistes d'approfondissement

### 4.1 Recommandations à l'échelle du site

Nos recommandations se fondent sur trois « points forts » du Parc qui émergent néanmoins de notre enquête et qui peuvent contribuer à renforcer l'identité de cet espace.

#### A) Le Parc comme espace de découverte et de lien à la biodiversité



Figure 39 : Panneau issu du projet «Biodivercity» porté par la Commune

Du fait du soin apporté dès l'origine à la dimension paysagère du site, mais aussi du fait de son statut périphérique entre ville et campagne, le Parc constitue, malgré la place prise par les imposants bâtiments qui le constituent, un espace riche en biodiversité. En cohérence avec le « Plan directeur de la nature » de la Commune, cet aspect pourrait être préservé et même, renforcé.

- Ainsi, plutôt qu'une « place publique », qui renvoie à un type d'urbanité (central, dense, habité, caractérisé par une forte diversité de publics et d'usages) relativement éloigné de celui du site actuel, il s'agit de penser un « espace central » vers lequel convergent les trames vertes et bleues qui se déploient dans l'espace du Parc. En ne déterminant pas les usages à priori mais en permettant une appropriation progressive du nouvel espace, cette option évite des investissements massifs dans des aménagements en dur, moins aptes à évoluer en même temps que les besoins des usagers. Elle suppose par contre d'importants coûts d'entretien.



Figure 40 : Panneau « Biodivercity » présentant le fauchage raisonné



Figure 41 : Ruches appartenant à l'entreprise Incyte

## B) Complémentarité entre « espaces publics » et « espaces confidentiels »

Si l'espace central prévu devant l'hôtel Forum pourra devenir emblématique du Parc, il paraît important de le penser en complémentarité avec d'autres espaces répartis sur l'ensemble du site. D'après nos données, les pendulaires ont tendance à effectuer toujours les mêmes trajets et à rester, dans la mesure du possible, aux abords de leur lieu de travail. Il n'est pas certain qu'ils prennent quotidiennement le temps de se déplacer vers l'espace central, même si celui-ci est agréable et bien aménagé. C'est pourquoi il apparaît nécessaire de soigner, autant que possible, les parcours effectués à pied (entre les bâtiments et à partir des arrêts de transports publics ou les parkings), ainsi que les espaces jouxtant les bâtiments, dans lesquels les salarié.e.s prennent leurs pauses. Nous sommes toutefois conscients des limites possibles à un aménagement commun, sachant que le site est composé d'une majorité de parcelles privées, gérées séparément. Pour ces espaces, les recommandations sont proches de celles qui s'appliquent à l'espace central :

- Favoriser la biodiversité (continuité des trames vertes et bleues) ;
- Assurer la protection contre les aléas climatiques : en particulier la pluie et le soleil direct ;
- Privilégier des assises et tables en bois ou dans des matériaux isolants (le béton devenant trop chaud en été et trop froid en hiver) ;
- Favoriser une cohérence sur l'ensemble du site (ex : typologie d'ombrages commune) ;
- Disséminer des jeux et équipements sportifs à destination des usager.ère.s du site s'y rendant pour leurs loisirs ou pour « changer d'air ».



Figure 42 : Mobilier urbain confidentiel et assises modulables appartenant à l'entreprise Incyte

### C) Démocratiser l'accès aux sciences et aux techniques

Nous avons identifié un fort enjeu de démocratisation de l'accès aux sciences et aux techniques pour renforcer l'attractivité du Parc. Un large public de toute la Suisse fréquente déjà le site en raison de son orientation scientifique : des scolaires, des familles avec enfants, des voisin.es et des touristes de passage. Ainsi, l'accessibilité du site est optimale d'un point de vue de la mobilité mais trop peu développée sur l'aspect socio-culturel, notamment en raison du prix élevé des activités qui sont proposées et de leur concentration dans un seul espace (le bâtiment Explorit).

- D'une part, l'enjeu de la biodiversité mis en valeur plus haut offre un fort potentiel pédagogique. Des activités pourraient être organisées telles que parcours, observations du biotope et de certaines espèces ainsi que des ruches et, éventuellement, participation à l'entretien de certains espaces verts et bleus. Ce type de programme pourra s'adresser aux plus jeunes en leur donnant les moyens de développer leur culture scientifique hors-les-murs. Il est également convergeant avec d'autres programmes et politiques déjà en place (le Plan directeur de la nature déjà mentionné et le projet « Divercity », entre autres). Outre les observations directes qui pourraient être réalisées (sols ; étangs ; ruches ; flore ; etc.) et concernant l'aménagement de la place plus spécifiquement, l'installation de panneaux de grande taille pourrait jouer un double rôle, de médiation scientifique et de protection contre le bruit du trafic routier et la vue sur la route de contournement.

- D'autre part, des espaces intérieurs gratuits ou à des prix très accessibles devraient être envisagés pour préserver la fonction d'accès aux sciences. On peut penser, par exemple, à l'animation d'une maison de l'écologie dont les créneaux en semaine seraient réservés aux scolaires et ceux du week-end à un plus large public.

- Enfin, un autre enjeu qui a émergé lors de l'enquête concerne la gestion des déchets et l'approche par les trois R (reduce ; recycle ; re-use). Des ateliers de réparation et d'initiation aux métiers mécaniques (bien représentés sur le site) pourraient être élaborés à destination des jeunes, ce qui supposerait une collaboration avec des acteurs associatifs et privés. Dans cette perspective, des échanges privilégiés pourraient être envisagés avec l'association d'habitant.e.s du quartier Pierre de Savoie.



Figure 43 : Vue sur l'espace de la future place publique

## 4.2 Recommandations à l'échelle de la place centrale

En articulant proximité à l'eau, aux végétaux, mobilier urbain mobile et/ou modulable et ouverture à différents acteurs de la ville, l'espace central devrait répondre aux principales attentes exprimées par les usager.ère.s, à savoir :

- Protéger des aléas climatiques : pluie, soleil et, si possible, vent. Bénéficier de dispositifs d'ombrages (implantation d'arbres et/ou d'une halle). Intégrer de larges panneaux sur les contours de la place, permettant à la fois de réduire la vue et le bruit du trafic routier, et de s'en servir comme supports à diverses expositions destinées aux publics du Parc.
- Aménager différentes assises où il sera possible de manger seul ou en petits groupes. Privilégier des assises et tables en bois ou dans des matériaux isolants.
- Accéder à un ou plusieurs emplacements de restauration rapide : soit sous forme de places de parking pour food-truck, soit sous forme de conteneur(s) aménagé(s) (et réaménageable selon les évolutions de la place). Ces emplacements pourraient être partagés avec des associations de la ville.
- Devenir un lieu de rassemblement lors de certains événements durant les temps forts de l'année (fêtes ; offres de restauration exceptionnelles ; activités sportives ; etc.).
- Favoriser la mise en cohérence visuelle du site. Le design de la place devra s'inscrire dans la continuité des autres aménagements réalisés sur site (abris bus, halte CFF, installations sportives, etc.). Leur design participera à fonder une même identité esthétique du site.



Figure 44 : Vue sur l'espace de la future place publique

### 4.3 Conclusion

Nos axes de recommandation visent à orienter l'évolution du Parc en fonction de trois défis majeurs à venir, en les intégrant dès à présent dans la conception de la place centrale :

- La nécessité de réduire et de s'adapter aux changements climatiques et à la perte de biodiversité en cours, qui impactent déjà les usager.ère.s du site (ex : îlot de chaleur ; prolifération d'espèces invasives) ;
- L'exigence de préparer tous les enfants et les jeunes à répondre à ces changements par une sensibilisation et des formations in situ, qui combinent un accès à l'information, des possibilités d'observation et d'expérimentation directe ;
- La volonté de concevoir des espaces adaptés à des publics divers, situés à différentes échelles territoriales, ayant des moyens et des attentes hétérogènes : du visiteur externe venu découvrir le Parc en famille durant le week-end à l'employée qui s'y rend quotidiennement, en passant par l'habitant.e de la région ou du quartier voisin venant s'y dégourdir les jambes et y faire quelques courses en fin de journée.

## ANNEXES

- 1) Les archives communales.
- 2) L'indice des encombrants.
- 3) Les assises du Parc.

### Annexe I: les archives communales

- Les séances du Conseil communal sont filmées depuis 2000 : <https://www.dartfish.tv/Videos?CR=p88445c124154>
- Les PV du Conseil communal depuis 2001 se trouvent également en ligne sur le site internet de la Ville: <https://www.yverdon-les-bains.ch/vie-politique/conseil-communal/seances>.
- Les préavis (soit les rapports de la Municipalité au Conseil communal) depuis 2000 se trouvent également en ligne. J'en ai identifié 2 en lien avec Y-Parc soit le numéro PR09.20 et PR10.27: <https://www.yverdon-les-bains.ch/vie-politique/conseil-communal/preavis-rapports-et-interventions>.

### Annexe 2 : L'indice des encombrants : enquête photographique

Si les relations entre Explorit et Pierre de Savoie mériteraient d'être approfondies comme nous venons de le proposer, nous souhaitons illustrer en quoi le Parc et ses entreprises pourraient jouer un rôle envers les habitant.e.s du quartier voisin.

En effet, en parcourant le quartier, nous sommes tombés sur de multiples encombrants qui bordent les espaces résidentiels et les trottoirs. Ces encombrants sont faits d'objets du quotidien: ce sont des rangements, des meubles, des étendoirs, des sièges, des caquettes, des habits et textiles en vrac, ou encore des jeux de société. Nous pouvons penser que si ces objets du quotidien sont jetés, c'est qu'ils sont remplacés par d'autres et que ces achats prennent une part plus ou moins importante du pouvoir d'achat des foyers.

Il y aurait donc, à cet endroit, un partenariat ou des ressources à développer qui impliqueraient directement certaines entreprises du Parc, tant sur le plan de la sensibilisation à l'économie circulaire et de la formation au ré-usage que sur le plan d'aménagement d'espaces de réparation partagés. En effet, des passerelles mériteraient d'être bâties, ce que nous développons à travers la "Recommandation 4.1." et en particulier dans notre sous-partie "(C) démocratiser l'accès aux sciences et aux techniques".









### Annexe 3 : Les assises du Parc

Dans notre étude, nous avons porté notre attention sur les espaces où les personnes fréquentant le site pouvaient s'asseoir. Nous avons observé que sur le site du Parc Y, deux types d'assise se distinguent fortement par leurs emplacements et leurs matérialités. Il y a celles publiques, disposées en extérieur, faites de béton et qui se répartissent le long des voies de mobilité. Et il y a celles privées, qui sont agencées sous formes de terrasses intérieures ou extérieures, prennent place dans les restaurants-bars situés à Explorit et au sein des entreprises. Voici une sélection de photographies de cette typologie d'assises :

#### ● Les assises publiques du Parc











● Les assises privées du Parc









